



# Talai face aux forces d'inertie

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

V o t r e q u o t i d i e n n a t i o n a l

Quatorzième année - N° 4119 - Dimanche 12 mars 2017 - Prix : 10 DA

Abdelmadjid Tebboune :

Début aujourd'hui de l'opération d'octroi des licences d'importation

Page 24

Vaccination et inquiétude des parents d'élèves

## Les syndicats de médecins rassurent

Page 2

Le nombre de listes comme argument de campagne

Par Mohamed Habili

Avec la fin de la confection des listes en vue du rendez-vous électoral du 4 mai, et leur dépôt, c'est peut-être le plus dur qui est fait pour les partis, et tout particulièrement pour ceux à qui sont promis les plus grands scores : le FLN, le RND, les deux alliances islamistes. Car plus grand est le score dont un parti est crédité, plus grand aussi est le risque pour lui de sombrer dans le désordre pendant cette phase préparatoire, les candidats à la candidature étant au niveau de chaque circonscription immanquablement bien plus nombreux que les sièges à pourvoir. Pour les partis venant en deuxième position sous ce rapport, la difficulté a dû être différente : récolter le nombre de parrainages exigé par le nouveau code électoral dans la plupart des circonscriptions et attendre ensuite que l'administration n'en refuse pas par colonnes entières, jusqu'à peut-être invalider les listes elles-mêmes. Dans le nombre des ces partis, il en est qui ont créé la surprise, et du coup le courroux de Louisa Hanoune, en présentant des listes dans la quasi-totalité des wilayas, et jusque dans les 4 circonscriptions de l'étranger, et d'autres au contraire qui ont fait moins bien que ce qui était attendu d'eux, compte tenu de leur renommée. Le RCD, par exemple, ne se présente que dans 13 circonscriptions, venant à cet égard loin derrière des partis bien plus jeunes que lui.

Suite en page 3

Ould Abbas évoque des tentatives pour écarter des candidats

# «Je suis le seul responsable des listes»

● Rumeurs sur la santé de Bouteflika/Ould Abbas : «Laissez le Président tranquille !»



n Djamel Ould Abbas a révélé, hier, qu'il y a eu des tentatives pour bloquer des listes et d'autres actuellement pour écarter certains candidats. Mais il affirme qu'il est le seul responsable du choix fait et fera barrage à la corruption même si elle vient des plus proches. Lire page 3

Situation de personnes handicapées en milieu scolaire

## Près de 24 000 élèves pris en charge cette année

Page 2

Brassage musical

## «Cham's», premier opus de Lamia Ait Amara

Page 13

Vaccination et inquiétude des parents d'élèves

# Les syndicats de médecins rassurent

■ Suite aux spéculations qui ont fait couler beaucoup d'encre, des syndicats de médecins algériens ont souligné la nécessité de faire vacciner l'ensemble des enfants concernés par la campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole en milieu scolaire, tout en rassurant les parents d'élèves quant à l'efficacité des vaccins utilisés.

Par Meriem Benchaouia

Depuis quelques jours, la campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole est au centre d'une polémique créée notamment par les craintes des parents d'élèves quant à la nécessité de cette opération. Malgré les assurances des autorités, les parents d'élèves paniquent puisque les vaccins en question ne sont pas prévus dans le calendrier de vaccination de routine. Face aux craintes formulées par les associations de parents d'élèves, relatives aux effets secondaires de ces derniers, les deux ministères de l'Education et de la Santé rassurent encore en précisant que la campagne s'effectue conformément aux recommandations de l'OMS et à l'avis du comité technique des experts de la vaccination. Mais la campagne du MSPRH s'est heurtée à une panique provoquée par certains responsables d'établissements scolaires qui ont fait signer à des parents d'élèves des «décharges» dégageant leur responsabilité en cas de complications. Suite aux



spéculations qui ont fait couler beaucoup d'encre, des syndicats de médecins algériens ont souligné la nécessité de faire vacciner l'ensemble des enfants concernés par la campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole en milieu scolaire, tout en rassurant les parents d'élèves quant à l'efficacité des vaccins utilisés. «Nous rassurons nos com-

patriotes quant à l'innocuité et l'efficacité des vaccins utilisés et de l'immunité conférée et par voie de conséquence de la nécessité de faire vacciner l'ensemble de nos enfants concernés par cette campagne nationale», indique un communiqué commun du Conseil de l'Ordre des médecins, du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique, du

Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires et du Syndicat national des médecins généralistes de santé publique. Ils ont expliqué que cette campagne de vaccination vise à «éradiquer, à moyen terme, les menaces épidémiologiques et garantir une sécurité sanitaire à la population basée sur les preuves scientifiques

reconnues (evidence based medicine)». Selon ces médecins, la campagne de vaccination «s'inscrit comme à l'accoutumée dans le cadre de la consolidation des politiques nationales de prévention et de lutte contre les maladies mortelles et/ou handicapantes». Ils ont indiqué avoir «saisi l'occasion de la mise en œuvre des actions stratégiques en matière de prévention des maladies transmissibles», pour lancer un appel aux parents d'élèves, aux médecins et professionnels de la santé ainsi qu'aux médias pour se mobiliser en faveur de la réussite de la campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole en milieu scolaire. Cette campagne, édictée par le ministère de la Santé et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), se déroule du 6 au 15 mars 2017 à travers l'ensemble du territoire national et concerne les enfants des cycles primaires et du moyen, quel que soit leur statut vaccinal antérieur, soit près de 7 millions d'élèves, ajoute le communiqué.

M. B.

Situation de personnes handicapées en milieu scolaire

## Près de 24 000 élèves pris en charge cette année

Croire les propos de la première responsable de l'Education nationale, les conditions de vie des personnes handicapées en milieu scolaire s'améliorent chaque année. Le nombre d'élèves pris en charge pour l'année scolaire 2016/2017 est de 23 722, a indiqué la ministre Nouria Benghebrat. Passé de 3 375 pour l'année scolaire 2014/2015 à près de 24 000 pour l'année en cours, ce chiffre s'est vu multiplier par sept, selon les dires de la ministre. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la tenue de l'Atelier sur la prise en charge des enfants en situation de handicap en milieu scolaire, M<sup>me</sup> Benghebrat a déclaré que «le nombre d'élèves à besoins spécifiques pris en charge dans des établissements scolaires a été multiplié par sept, passant de 3 375 pour l'année scolaire 2014/2015 à 23 722 pour 2016/2017». A ce propos, celle-ci a fait savoir que le nombre d'enfants atteints d'autisme et de handicap mental léger pris en charge en milieu scolaire est de 15 406, dont 13 025 en classes ordinaires. Une manière de rappeler à la fois la délicatesse à s'occuper de manière pédagogique de ce type de personne, mais aussi de montrer l'engagement et la détermination des autorités à ne point oublier les élèves handicapés. Une catégorie qui, rappelle-t-on, a non seulement le même droit d'accéder au savoir au même titre que les autres, mais exige par ailleurs des moyens humains et maté-

riels encore plus de qualité que ceux consacrés aux autres élèves n'ayant pas ce genre de difficultés. Néanmoins, ces élèves classés dans la catégorie dite «personnes à besoins spécifiques» se trouvent être confrontés à des problèmes encore plus pesants au quotidien chez ces derniers, et ce, dans la majorité des établissements scolaires du pays. Il s'agit des regards repoussants que l'on porte sur eux. Des attitudes négatives qui les inscrivent dans le rejet et l'isolement.

### Mentalités archaïques : frein majeur pour une meilleure prise en charge de l'élève handicapé

Considérer l'élève handicapé comme malade et non différent dans ses besoins est de loin une erreur capitale dans le jugement. Malheureusement ces opinions subsistent toujours dans les établissements scolaires algériens. Un véritable double handicap lié bien sûr aux mentalités encore archaïques.

Des mentalités primitives, tellement ancrées dans toutes les strates de la société algérienne, qu'elles se trouvent être même le propre de certains éducateurs. Face à cette situation, Benghebrat n'a pas manqué de souligner que «même si les progrès sont remarquables, des contraintes persistent. Les défis son loin d'être seulement maté-

riels ou d'encadrement. Il s'agit de certaines mentalités», a-t-elle déploré. Pour ce faire, elle a précisé que l'organisation de cet atelier en collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, vise à faire le point de l'état de la prise en charge dans le secteur de l'éducation, des enfants à besoins spécifiques et d'identifier de manière concrète où se situent les difficultés et les blocages. «Il est bien malheureux de dire que même aujourd'hui il existe des personnes qui considèrent davantage le handicap comme une déficience, une maladie que comme une différence», a souligné la ministre.

### Pédagogie inclusive : programme de formation au profit des inspecteurs

En vue d'y remédier, M<sup>me</sup> Benghebrat a indiqué qu'un programme de formation sur la pédagogie inclusive comprenant trois cycles, au profit des inspecteurs a débuté en janvier 2017. L'objectif étant de prendre en charge ces enfants.

De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a déclaré avoir fait part au Premier ministre des problèmes rencontrés par son département dans la prise en charge des enfants handicapés. La raison, a-t-elle expliquée, est que plus de 30% des éducateurs et encadreurs sont des contrac-

tuels. Selon elle, il est temps de trouver une solution pour l'encadrement de cette catégorie d'enfants.

A noter que les travaux de l'Atelier sur la prise en charge des enfants en situation de han-

dicap en milieu scolaire, qui se poursuivent à huis clos, devront être sanctionnés par des recommandations.

Yacine Djadel

## Modernisation d'Air Algérie Talai face aux forces d'inertie

C'EST à coup de rumeurs, d'arguties fallacieuses et de coups fourrés, sport favori des dépourvus en arguments sérieux, que le syndicat d'Air Algérie monte au créneau ces derniers jours pour préparer une «action» dont il ne serait pas étonnant qu'elle soit synonyme de grève ou autre forme de blocage similaire. Les syndicalistes d'Air Algérie, notamment le personnel navigant, qui jouit de privilèges qui feraient pâlir de jalousie les pilotes des plus prestigieuses compagnies aériennes, compte dénicher encore une fois un ramassis de revendications à brandir. En fait, ce n'est là qu'une tactique, encore une, pour tenter de briser toute la dynamique de modernisation d'Air Algérie. Cette politique initiée par le ministre des Transports, étant avéré qu'elle va impulser un mode de fonctionnement et injecter une nouvelle mentalité de gestion à même de (re) placer Air Algérie parmi les entreprises performantes et rentables, est perçue par une partie du personnel comme une remise en cause de leurs privilèges et se préparent en conséquence à une «contre-attaque par anticipation». Cette ambition de refondation moderniste consiste à changer, à bouleverser même la triste image d'Air Algérie, considérée, pas toujours à tort, comme un exemple d'anarchie, qu'illustrent d'ailleurs les inévitables retards quotidiens inscrits en son fronton par l'opinion publique nationale et même étrangère. Les forces d'inertie et celles de l'immobilisme tapies dans les rouages d'Air Algérie s'agitent. Les forces actives impliquées dans la modernisation pour sauver l'entreprise et la pousser vers l'avant, quant à elles, ne sont pas prêtes à abdiquer face à ces gesticulations de pacotille. Bien au contraire...

Nadir S.



Ould Abbas évoque des tentatives pour écarter des candidats

## «Je suis le seul responsable des listes»

■ Djamel Ould Abbas a révélé, hier, qu'il y a eu des tentatives pour bloquer des listes et d'autres actuellement pour écarter certains candidats. Mais il affirme qu'il est le seul responsable du choix fait et fera barrage à la corruption même si elle vient des plus proches.

Par Nacera C.

Dans sa première sortie médiatique, après un long suspense qui a entouré les listes électorales du parti, Djamel Ould Abbas dit assumer le choix des candidats du parti sélectionnés pour les législatives tout en reconnaissant qu'il y a des mécontentements, des militants en colère et même «actuellement des tentatives d'écarter certains». C'est en présence des têtes listes de son parti que Ould Abbas a défendu leur profil et surtout leur probité, une manière de répondre aux critiques qui ont suivi l'annonce des candidatures retenues. Pour les mécontents, il dira : «Même les ministres ne sont pas de super militants. Il y a des gens que je connais mais la majorité je ne les connais pas».

Dans ce cadre, il a révélé qu'il a reçu «642 sms de contestations sur le classement». Il a défendu qu'il n'y a pas de sympathie dans cette opération, mettant en exergue l'importance du prochain scrutin. «Le 4 mai a une relation avec les présidentielles et il y a des calculs» et «à ceux qui veulent se positionner, on leur dit tant que Bouteflika est là, on est là», a-t-il souligné. S'agissant de la publication de la totalité des noms de candidats notamment celle de la capitale, il a expliqué que les listes seront publiées après la validation de l'administration, alors que pour les têtes de listes il affirme que «c'est fini». «On n'a peur de personne, ce sont eux qui ont peur de nous», a-t-il lancé avant d'ajouter : «Moi je lutte contre la corruption même s'il s'agit de mon fils. Mais il faut des preuves». Pour les militants en colère qui décident de se porter candidat hors FLN, il a mis en garde que celui qui se portera candidat ailleurs sera exclu par le SG du parti sans passer par la commission de discipline, qualifiant ce genre de militants de militants de paille. En réponse à une question sur «l'ingérence de Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et trois autres ministres» pour le choix des listes, Ould Abbas rappelle son parcours de moudjahid depuis 54, condamné à mort, ancien ministre, sénateur, député et dit qu'il ne peut subir de pression de la part de personne. Il a ajouté concernant Sellal : «On le soutient comme Chef du gouvernement, et le fait qu'il soit au service de l'application du programme de Président Bouteflika. Il a son travail et j'ai le mien comme SG du parti qui a constitué l'État algérien. Pensez-vous que je fonctionne avec la pression ?», s'est-il interrogé. A une question sur la responsabilité d'une victoire ou un recul du FLN durant les prochaines législatives, il dira : «J'assume la responsabilité, que



PH/D.R.

ce soit dans la victoire et je paierai le prix en cas de recul mais personne ne me fait subir la pression».

Il affirme aussi rester jusqu'à 2020 et que sa mission ne se limite pas aux législatives. Pour le choix des femmes têtes de listes, sachant que pour le FLN il n'y a qu'une seule qui est Mme Edalia Ghania, il a avoué qu'il y a eu des réserves dans quelques wilayas pour mettre les femmes têtes de listes, tout en expliquant qu'il veut gagner des élections mais ne veut pas perdre de listes. Il a ajouté que la révolution est dans les nouvelles têtes et les 41 universitaires, «ne demander pas qu'on renverse la table», a-t-il martelé.

Par ailleurs, Ould Abbas a confirmé l'incident survenu hier dans la mouhafda de Tiarret, qui s'est soldé par «le décès de l'oncle d'un candidat qui a protesté sur le classement de son neveu». «Il est mort d'un cur arrêt cardiaque, c'est un hyper-tendu», a-t-il expliqué.

A l'adresse des têtes de listes, il leur dira : «A partir d'aujourd'hui vous êtes responsables de la campagne électorale de vos wilayas et le FLN», en attendant une réunion élargie. Il leur a remis le cachet et la griffe du FLN.

S'agissant de la discrétion de l'annonce des candidatures, il a expliqué : «On a fait exprès de ne pas donner trop d'informations et cela a été fait dans la discrétion sur instruction du chef de l'Etat et le respect des militants».

Pour les militants non sélectionnés, il dira qu'il est «prêt à les recevoir comme ce fut le cas avec les mouhafdhhs». Il a expliqué qu'au total 606, dont la liste des remplaçants, ont été sélectionnés sur les 6 300 dossiers de candidatures déposés.

Pour Ould Abbas, ce rush de candidats explique le «retour de la confiance» qui était, selon lui, «perdue avant notre arrivée».

ajoutant : «On a réussi l'opération de réconciliation».

Pour le choix des candidats, il a indiqué qu'après une opération technique pour le contrôle et la filtration des dossiers, suivie de l'installation de la commission nationale chargée d'examiner les candidatures qui a «travaillé dans la discrétion et loin de toute pression», la commission a reçu tous les mouhafdhhs. Ils ont présenté un état des lieux de leur wilaya sur la demande du SG.

«J'ai décidé de demander personnellement aux mouhafdhhs des propositions sur les noms apporteraient plus de sièges au FLN», a-t-il révélé. Suite à cette demande, «les mouhafdhhs ont tenu des réunions secrètes et donné par exemple 10 noms sans classification pour une wilaya de cinq sièges». Cette opération a duré 10 jours, selon Ould Abbas.

Il a expliqué également que «les membres du bureau politique ont donné aussi des noms de candidats». Par la suite, il a mobilisé 20 jeunes anonymes et c'est lui qui a confectionné les listes. «J'ai fait une notation par rapport aux critères suivants : celui qui est engagé avec le chef de l'Etat et son programme, le niveau scolaire, l'ancienneté

dans le parti, les postes de responsabilité au gouvernement, institutions et au parti et enfin la question de l'âge et la femme». Ould Abbas a souligné que «le choix n'était pas facile, j'assume entièrement ma responsabilité». «On ne peut pas satisfaire tout le monde», a-t-il encore lancé.

Par ailleurs, Ould Abbas n'a pas nié ni confirmé le fait que les services de sécurité ont fouillé la villa où se trouvait son fils au niveau du Club des pins. En réponse à une question sur «la saisie par les services de sécurité des appareils et documents concernant le parti, chez son fils», le SG du FLN dira : «Je fais confiance aux services de sécurité, que ce soit la sécurité interne, police, gendarmerie et autres». Il ajoutera : «J'ai confiance dans la justice algérienne». Ould Abbas défend aussi sa probité et affirme ne pas posséder de biens à Alger et habite une villa au Club des pins depuis qu'il était député en 1999. «Si vous me fouillez, vous ne trouverez pas un centime que j'ai pris à l'Etat. C'est moi qui ait donné à l'Etat», a-t-il déclaré, ajoutant que le «FLN résistera aux tentatives de sa déstabilisation».

N. C.

Rumeurs sur la santé de Bouteflika  
Ould Abbas : «Laissez le Président tranquille !»

LE SECRÉTAIRE général du Front de libération, Djamel Ould Abbas, a réagi sévèrement, hier, aux rumeurs sur l'état de santé du président de la République. Ould Abbas dit avoir «vu» le Président Bouteflika et qu'il a trouvé sa «santé normale». En réponse à la question d'un journaliste sur l'état de la santé du président, à l'issue de sa conférence de presse portant sur la présentation des listes de candidatures du FLN aux législatives, il dira : «Je l'ai vu. Sa santé est normale. Il travaille normalement. On ne doit pas continuer à insister sur sa santé», avant de hausser le temps : «Laissez le Président tranquille !». Et de lancer : «Ne peut-il pas se reposer ?». S'agissant du fait que le Président n'a pas reçu le ministre espagnol des Affaires étrangères, il a repris les déclarations du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra du fait que cette rencontre n'était pas au programme.

## LA QUESTION DU JOUR

## Le nombre de listes comme argument de campagne

suite de la page Une

La confection des listes et la collecte des signatures ont été, quoique de façon différente pour chaque parti, des opérations à ce point éprouvantes que pour un peu on prendrait leurs résultats pour ceux de la fin des courses, ce dont tout de même on ne sera fixé que le lendemain du scrutin du 4 mai. On oublierait presque que le nombre de sièges revenant au bout du compte à chaque participant n'a pas grand-chose à voir avec le nombre de listes concurrentes. Entre les deux, il y a d'une part la campagne, et d'autre part le choix, ou l'arbitraire des électeurs, qui lui se fait au niveau strictement local, indépendamment des configurations prévalant ailleurs dans le pays et hors du pays. Après tout, le score final d'un parti n'est pas tributaire du nombre de ses listes mais de son implantation réelle dans chaque circonscription. Un parti peut avoir choisi de ne se présenter que là où il estime disposer d'un électoral de taille à lui faire remporter un maximum de sièges. D'autres ont pu faire un calcul différent, et penser que plus ils ont de listes dans la course plus ils ont de sièges à prendre. D'autres encore ont dû tenir par-dessus tout à jouer aux grands partis, à faire aussi bien que le FLN, à soigner leur image autrement dit, dans l'idée peut-être que cela les fera bien voir des électeurs au plan national le moment venu. Dans l'absolu, un parti présent dans la quasi-totalité des circonscriptions, c'est un parti dont l'implantation s'étend à presque tout le pays.

Est-ce bien vrai pour chacun des partis qui ont réussi ce coup de force à l'étonnement général ? Rendez-vous pris le lendemain du scrutin pour la vérification. En attendant ne nous laissons pas influencer par ce qui n'est peut-être qu'un fallacieux argument de campagne. Ou alors, du moins chez certains, une précaution en prévision de la contestation des résultats si ceux-là ne sont à la hauteur ni des espérances ni du nombre des listes engagées dans la course. En effet, la logique voudrait qu'on ne puisse parler le 5 mai de fraude massive et généralisée que si auparavant l'on s'est donné la peine de se présenter dans un nombre décent de circonscriptions.

M. H.

Ali Benflis à Béjaïa

# «Le changement est la seule option pour sortir de l'impasse politique»

■ Il a revendiqué le changement, qui reste l'option sage pour sortir le pays de l'impasse, un changement qui passe par des réformes sociales.

Par H. Cherfa

«L'Algérie est dans une impasse politique, économique et sociale», a déclaré, hier, le président du Parti de l'avant-garde de militants et sympathisants venus des quatre coins du pays, l'ex-chef du gouvernement a estimé qu'il faut se résoudre à l'idée que le pays a besoin d'une solution politique». Il propose, dans ce sens, un consensus. Autrement dit, «se mettre à la table des négociations, sans exclure aucune partie». Le président du Parti de l'avant-garde des libertés n'a pas manqué de brosse un tableau noir de la gestion du pays durant ces quinze dernières années, égrenant des

exemples identifiants de cette situation à ces yeux. Pour lui, l'Algérie «n'est pas condamnée à l'énergie et à l'immobilisme», Benflis saluera les Béjaïouis, qu'il qualifiera «d'agitateurs et de producteurs d'idées». Pour lui, l'Algérie a, certes, connu des crises mais elle est, aujourd'hui, dans une situation extrêmement difficile. Une situation qui se complique à cause du «manque de projet politique et social à même de nourrir l'espoir et pousser les Algériens à résister». Benflis n'a pas manqué de critiquer le non-respect des libertés, estimant que «le pays vit dans un totalitarisme et un état de non droit». Il critiquera aussi les maux nés de la mauvaise gouvernance qui a marqué la vie du pays depuis un certain nombre d'années dont une économie en crise, les énormes dépenses qui n'ont



pas produit de richesses, la corruption, le régionalisme, etc. Pour lui, «le pouvoir continue dans le déni des réalités et la

PHOTO: R. fuite en avant, avec l'interdiction de conférences de toute voix discordante, le harcèlement des syndicalistes et des militants de droits de l'homme, les médias et les élites de la nation». Il a revendiqué le changement, qui «reste l'option sage pour sortir le pays de l'impasse, un changement qui passe par des réformes sociales». Au sujet des élections législatives prochaines et pour justifier sa position, il dira que «l'Etat ne peut pas fonctionner avec des institutions élues frauduleusement». Une élection qui pour lui «risque d'aggraver encore plus la situation du pays». Enfin, Ali Benflis qui auparavant a fait l'éloge de la ville de Béjaïa s'est recueilli sur la place de la Liberté d'expression Saïd-Mekbel avant de débiter son meeting.

H. C.

Douibi (En-Nahda)

## La participation aux législatives vise à éviter un «vide politique»

Le secrétaire général du parti En-Nahda, membre de l'union entre En-Nahda et le mouvement pour la construction (MCN-El-Bina) et le Front pour la justice et du développement (Fjd), Mohamed Douibi, a déclaré, samedi à Médéa, que la parti-

icipation aux prochaines législatives vise à «éviter un vide politique qui pourrait s'avérer néfaste pour la stabilité du pays». S'exprimant à l'occasion d'un meeting populaire, organisé à la salle de cinéma de la ville de Beni-Slimane, le SG du parti En-

Nahda a indiqué que la décision de prendre part aux élections législatives du 4 mai prochaine est motivée par le «souci de l'Union d'éviter de laisser le terrain libre devant ceux qui veulent déstabiliser encore davantage le pays et semer le désespoir au

sein de la société». «Nous estimons qu'une participation à ces joutes électorales éviterait de créer un vide politique qui pourrait être néfaste pour la stabilité du pays et ses institutions, et éloignerait toute solution proche des problèmes auxquels l'Algérie

est confrontée», a-t-il expliqué devant les cadres et militants du parti. Il a affirmé, en outre, que la finalité de cette participation est de «contribuer à un changement doux et pacifique», tel que souhaité par tous les Algériens, et de redonner, à nouveau, espoir aux citoyens, notamment les jeunes qui espèrent voir, enfin, la situation du pays évoluer dans le sens désiré, a-t-il ajouté. Le secrétaire général du parti En-nahda a également insisté sur la «neutralité et l'impartialité» de l'Administration et de l'appareil judiciaire, appelant ces derniers à veiller au strict respect des lois de la République et à préserver le choix des électeurs.

Kamel L.

Campagne des législatives

## Le RCD privilégiera les «rencontres de proximité»

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) privilégiera, lors de la campagne électorale des législatives du 4 mai prochain, les «rencontres de proximité dans les quartiers, les villages et à travers le tissu associatif», indique hier un communiqué du secrétariat national de ce parti. Le RCD, qui a présenté 13 listes à ces élections, a précisé avoir débattu, lors de sa réunion

vendredi à Alger, des moyens à mettre en œuvre pour «susciter le débat, le plus large, dans toutes les franges de la société algérienne» autour de son programme électoral. Le secrétariat national du RCD a salué «la mobilisation de l'ensemble des militants qui ont démontré, durant l'opération de recueil des parrainages pour les législatives, que le redéploiement du parti à travers le territoire

national est une réalité». Le parti présidé par Mohcen Belabes, a salué, d'autre part, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, «la lutte des femmes algériennes pour l'égalité en droits et l'émancipation à travers leur combat pour la construction d'une société moderne et plus juste».

R. N./APS

Agriculture à Blida

## L'exploitation du système d'irrigation «goutte à goutte» insignifiante

L'exploitation du système d'irrigation «goutte à goutte» par les agriculteurs à Blida ne dépasse pas les 8% en dépit du fait qu'il soit considéré comme la solution idoine pour régler le problème du déficit en eau d'irrigation dans la wilaya, a regretté le directeur local des ressources en eau, Rabah Ouissi. La superficie agricole irriguée à Blida est estimée à 32 000 ha dont près de 5 000 ha seulement arrosés par le moyen du système goutte à goutte, surface qualifiée de «très modeste» par M. Ouissi, déplorant le fait que les agriculteurs se soient «quasiment détournés» de cette méthode d'irrigation moderne qui «contribue pourtant dans une large mesure à l'économie de l'eau».

Le «délaissement» de ce mode d'irrigation, par les agriculteurs locaux, est expliqué, selon ce responsable, par «l'ignorance des fellahs de l'impact positif de cette technique sur le rendement agricole, d'une part, et leur méconnaissance de sa contribution dans le règlement du problème de déficit en eaux d'irrigation, d'autre part». L'irrigation au moyen du système du goutte à goutte, dite également «irrigation localisée» participe à la rationalisation de l'usage de l'eau par la maîtrise des volumes utilisés dans l'irrigation, un facteur qui va réduire le développement des herbes et des champignons sur le sol, «car l'eau n'imbibe pas toute la surface de la terre», a souligné M. Ouissi. D'autre part,

Il a déploré le fait que les campagnes de sensibilisation lancées par sa direction en collaboration avec les services agricoles de la wilaya en faveur de l'irrigation par le goutte à goutte «n'aient pas donné les résultats escomptés», car «seuls les grandes exploitations agricoles adoptent actuellement cette technique», a-t-il signalé. Le même responsable a estimé en outre que «l'exploitation abusive des eaux des forages par les agriculteurs va impacter négativement sur la durabilité des eaux souterraines», considérées, a-t-il dit, comme le «principal fournisseur de la wilaya de Blida en matière d'AEP». Mesures pour préserver la ressource et rationaliser son exploitation En pers-

pective de la préservation de la ressource hydrique à Blida et sa protection d'une exploitation «non étudiée» par les agriculteurs dans l'irrigation agricole, «des conditions très strictes ont été fixées pour les autorisations de forage, conformément au décret ministériel n°08.148 daté du 21 mai 2008 portant sur les modalités d'octroi de l'autorisation d'utilisation de la ressource en eau». Selon le même responsable, le décret en question, visant la protection des eaux souterraines, interdit, entre autres, la réalisation de forages d'eau au niveau de certaines régions, à l'instar de Beni Tamou, Chebli et Larbâa, tout en soumettant l'autorisation de prélèvement d'eau aux groupe-

ments agricoles à certaines conditions liées à la nature du produit agricole et à ses besoins en eau. «La wilaya compte actuellement 2 500 forages destinés à l'irrigation agricole, dont 903 (creusés) illicites», a-t-il signalé à ce propos. Pour M. Ouissi il est «impératif d'astreindre les agriculteurs à adopter le système du goutte à goutte afin de régler cette problématique (de l'eau)», conformément, a-t-il dit, aux «résolutions du workshop, organisé dernièrement au niveau du ministère de tutelle, sur le thème "L'irrigation agricole", parallèlement à la détermination des types de cultures adaptées à la nature du sol et au climat de chaque wilaya».

Ghani Y.

## Exportations hors hydrocarbures

# Baisse du montant des remboursements par le FSPE en 2016

■ Les remboursements effectués par le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) au profit des exportateurs hors hydrocarbures ont enregistré une diminution de 62% en 2016, a appris l'APS auprès du ministère du Commerce.

Par Safia T.

Le fonds octroie des aides pour le remboursement partiel des frais de transport international ainsi que la prise en charge d'une partie des dépenses engagées dans le cadre de la participation des entreprises algériennes exportatrices dans les manifestations économiques (foires, salons...) organisées à l'étranger. En 2016, le montant global des remboursements par ce fonds s'est élevé à 180 millions de DA (117,5 millions de DA pour la participation aux foires à l'étranger et 62,48 millions de DA de remboursements de transport international), contre 478 millions de DA en 2015 (527 millions de DA en 2014). Cette baisse s'explique essentiellement par le fait que depuis 2014, le FSPE accorde cette aide uniquement aux exportateurs qui réalisent un

chiffre d'affaire à l'export ne dépassant pas les 10 millions de dollars, et ce, dans le but d'orienter davantage ces aides vers les entreprises peu expérimentées dans l'activité d'exportations, explique-t-on. En 2016, les exportations hors hydrocarbures ont représenté 6,2% du volume global des exportations avec une valeur de près de 1,8 milliard de dollars contre 1,97 milliard de dollars en 2015, en baisse de 9,6%. Les exportations hors hydrocarbures qui ont enregistré les montants les plus élevés en 2016 étaient les engrais minéraux ou chimiques avec un montant de 448 millions de dollars (hausse de 6,7% par rapport à 2015), les huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons à 388,2 millions de dollars (baisse de 26%), les ammoniacs anhydres à 324 millions de dollars (baisse de 32%) et les sucres de canne ou de bet-



terave pour 231,65 millions de dollars (hausse de 54,6%). Les autres produits exportés ont porté sur le phosphate de calcium à 78 millions de dollars (baisse de 18,2%), les dattes à 37,5 millions de dollars (hausse de 8,13%), les alcools acycliques

à 26,4 millions de dollars (baisse de 10%) et les hydrogènes et gaz rares à 24,4 millions de dollars (baisse de 10,6%). Pour rappel, plusieurs mesures ont été prises par le gouvernement dans le cadre du renforcement des incitations publiques aux exporta-

tions hors hydrocarbures telle la révision à 20% au lieu de 10% du niveau de rétrocession des devises aux exportateurs hors hydrocarbures pour la quotité dont l'utilisation est laissée à leur libre appréciation. Il s'agit aussi de la révision du délai de rapatriement des recettes des exportations hors hydrocarbures, porté à 360 jours contre 180 jours auparavant, de la prise en charge des frais de labellisation des produits agricoles et la généralisation du «couloir vert» au niveau des douanes. En outre, il a été mis en place, au niveau du ministère du Commerce, d'une Cellule d'écoute chargée d'examiner les contraintes rencontrées par les exportateurs algériens, et d'un autre groupe de réflexion, installé auprès du Premier ministre, pour veiller à la concrétisation des mesures proposées par le ministère du Commerce.

S. T./APS

## Emergence économique

## Conférence internationale à Abidjan

Une conférence internationale sur l'émergence économique en Afrique va se tenir à partir du 28 mars à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour permettre aux pays africains de bénéficier des expériences des pays ayant réussi ce processus, a annoncé le ministère ivoirien du Plan. Des délégations venues d'Afrique - Tchad, Togo, Sénégal, Gabon, Afrique du

Sud, Tanzanie - d'Asie - Chine, Indonésie, Malaisie, Vietnam - et d'Amérique du sud - Brésil, Chili, Colombie - sont attendues à cette rencontre de trois jours. La Côte d'Ivoire, qui aspire à l'émergence de son économie d'ici 2020, «a besoin d'échanger avec les autres pays qui ont réussi afin que cela soit durable», a affirmé la ministre ivoirienne du Plan et du

Développement, Nialé Kaba. «Un certain nombre d'indicateurs montrent que la Côte d'Ivoire est sur la bonne voie de l'émergence», a-t-elle assuré. «Nous avons un petit frémissement d'industrialisation (...) Nous étions une économie agricole, aujourd'hui les contributions des différents secteurs à la formation de la richesse nationale se sont modifiées en défaveur

du secteur agricole, c'est une tendance forte», a souligné M<sup>me</sup> Kaba, ancienne ministre de l'Economie. Le Tchad, à l'émergence initialement prévue en 2020, mise désormais sur 2030, à l'instar du Togo. Le Sénégal, plus prudent, s'engage pour 2035. La Côte d'Ivoire a enregistré ces dernières années des taux de croissance impressionnants: 10,7% en 2012, 9,2% en

2013, 8,5% en 2014, 9,5% en 2015 et une prévision de 9,8% pour 2016. Mais «la croissance rapide n'a pas été accompagnée par la création d'emplois de qualité au cours de ces dernières années», avait déploré récemment la Banque mondiale, pour qui le principal défi du gouvernement ivoirien est de réduire la pauvreté.

Salem K.

## Prix

## Le pétrole finit la semaine au plus bas depuis plusieurs mois

Les cours du pétrole ont terminé en baisse dans le sillage d'une semaine catastrophique, qui les a fait retomber au plus bas de l'année face à la prise de conscience d'une offre toujours élevée. Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, a cédé 79 cents à 48,49 dollars sur le contrat pour livraison en avril au New York Mercantile Exchange (Nymex), finissant au plus bas

depuis fin novembre au terme d'une chute hebdomadaire de plus de 9%. «Les investisseurs se disent que c'est le moment de vendre», a résumé Mike Lynch, de Strategic Energy & Economic Research. «Ils se mettent à s'inquiéter du haut niveau des réserves». Malgré une tentative de rebond en début de séance, les cours ont poursuivi un mouvement brusquement entamé en milieu de semaine, après notam-

ment l'annonce d'un bond des réserves américaines de brut à de nouveaux records. «Alors que certains investisseurs jugeaient auparavant que la hausse des stocks américains n'avait pas d'importance pour les cours, c'est maintenant devenu la principale inquiétude», s'est étonné dans une note Tim Evans, de Citi. En effet, le marché n'avait guère évolué lors des précédentes semaines, alors même que le

département américain de l'Energie (DoE) faisait déjà état de réserves de brut sans précédent. Après un début d'année marqué par de très nombreux paris à la hausse, c'est en fait l'équilibre spéculatif du marché qui semble s'être inversé car «le mouvement de vente engagé par le plongeon de mercredi continue à primer sur d'éventuelles chasses aux bonnes affaires», a souligné M. Evans. Ce retourne-

ment a accentué la prise de conscience, déjà sensible depuis de nombreuses séances dans le discours des analystes, que la production américaine ne cesse d'accélérer et a maintenant retrouvé son niveau d'il y a un an. A ce titre, les investisseurs ont encore pris connaissance vendredi d'une nouvelle hausse du nombre de puits en activité aux Etats-Unis, selon le décompte hebdomadaire du groupe privé Baker Hughes. Ce contexte pousse le marché à «s'inquiéter d'un échec de l'accord entre les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres pays», a prévenu John Kilduff, d'Again Capital. Cet accord prévoit des baisses de production avec des quotas précis pour chaque signataire et il avait largement contribué à soutenir le marché lors des derniers mois, mais les observateurs craignent qu'il ait aussi ouvert une brèche aux compagnies américaines, les Etats-Unis n'étant pas impliqués par ce pacte.

R. E.

A.

## Céréales

## Petite baisse des prix sur le marché européen

Les prix des céréales ont connu une légère baisse sur le marché européen, après le rapport mensuel du ministère américain de l'Agriculture (USDA). La tonne de blé reculait de 75 centimes d'euro sur l'échéance de mai à 173,75 euros comme sur celle de septembre à 172 euros, dans un volume d'échanges modeste de 6.200 lots. «On a un bilan

confortable (des stocks importants), une consommation neutre et faible demande portuaire», commentait un analyste du marché, pour qui cette «petite baisse vient compenser la forte hausse des derniers temps». Dans son rapport mensuel de mars, publié jeudi soir, l'USDA a très légèrement revu à la hausse les stocks mondiaux de blé de fin de campagne à près de 250 millions de

tonnes (+1,4 Mt). La tonne de maïs, elle, reculait à peine, de 25 centimes, tant sur l'échéance de juin à 173,75 euros, que sur celle d'août à 177 euros, dans un volume d'échanges de 125 lots. «Les estimations de production du continent sud-américain sont revues en hausse, notamment pour le Brésil, affichées à 91,5 millions de tonnes, au-delà des attentes des opérateurs», rappe-

lait le cabinet Agritel, pour qui il est «difficile dans ce contexte d'être haussier sur ce produit, sauf incidents climatiques à venir», notamment aux Etats-Unis, principal producteur. Sur le marché physique, les orges connaissent une forte baisse, due à un fort mouvement de vente de la trésorerie», selon un analyste.

ANSEJ Souk-Ahras

# Remise d'un équipement pour la pêche continentale à un jeune promoteur

■ Un équipement destiné à la pêche continentale a été remis à un jeune promoteur du domaine, à la faveur d'une convention de partenariat signée entre la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de Guelma et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) de la wilaya de Souk-Ahras.

Par Hatem D.

D'un coût estimé à 5,24 millions de dinars, cet équipement de pêche se compose d'une barque motorisée, dotée d'outils et de fourniture de pêche, en plus d'une chambre froide, a indiqué le chargé de la communication à la DPRH, Badreddine Bouida, précisant que cet équipement sera utilisé pour la pêche au barrage d'Ain-Dalia, dans la commune de Henancha. Ce projet de pêche continentale, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre du Système

d'accompagnement de l'investissement productif pour les filières de la pêche et l'aquaculture (Saipa). Ce système, a-t-il dit, tend à développer le secteur de la pêche et de l'aquaculture, à travers l'accompagnement des jeunes investisseurs tout au long des étapes de leurs projets, que ce soit sur le plan technique que sur celui de la formation, ainsi que la facilitation des procédures de validation du projet octroyé dans le cadre du dispositif d'aide à l'emploi. La même source a ajouté qu'au cours de la livraison de cet équipement, un procès-verbal de constatation a

été établi pour la obtention du jeune promoteur d'une autorisation de pêche continentale, soulignant que cette convention de partenariat, la première de genre dans le domaine de l'aquaculture à Souk-Ahras, permettra au bénéficiaire de cette unité de pêche d'entamer son activité au niveau du barrage Ain-Dalia. Malgré la disponibilité des plans d'eau de la wilaya de Souk-Ahras, avec notamment les ouvrages hydraulique d'Oued-Charef et d'Ain-Dalia, «une certaine réticence» est affichée quant à l'investissement dans l'aquaculture, déplorent les profession-



PH: D. R.

nels de la pêche continentale, assurant que ce créneau est générateur de richesse et d'em-

ploi. D'une capacité de stockage de 85 millions de m<sup>3</sup>, le barrage d'Ain-Dalia avait fait l'objet de plusieurs opérations d'ensemencement ichtyologique de 850 000 carpillons. H. D./APS

Oran

## Financement de 50 PME durant les deux mois écoulés

L'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes a contribué au financement de 50 projets de petites et moyennes entreprises (PME) en l'espace deux mois, janvier et février derniers, à Oran, a-t-on appris auprès de l'antenne de wilaya de ce dispositif. Les activités de ces PME portent en majorité sur les créneaux en lien avec l'industrie et les services, notamment celui du réseau des fibres optiques, a indiqué un cadre de cette agence, ajoutant que ces entreprises devant engendrer la création de 130 postes d'emploi indirects. Ces entités sont gérées par des jeunes de niveau universitaire, a ajouté Bessaï Brahim, affirmant que l'Ansej contribue au financement de tous les projets sans

limites et œuvre à l'encouragement des jeunes à créer des entreprises, à l'instar de celles ayant investi dans les filières industrielles et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. En guise d'encouragement, l'Ansej d'Oran a estimé nécessaire de faire participer, durant l'année en cours, quelques entreprises à des manifestations économiques dont notamment les deux salons internationaux qui se tiendront au mois d'avril prochain et qui sont dédiés respectivement aux entreprises naissantes à Tlemcen et au textile à Oran, a indiqué la même source. L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes compte, cette année, financer les nouvelles entreprises par l'argent

recouvré auprès des entreprises créées sans recourir au Trésor public, a fait savoir Bessaï Brahim. Pour accompagner les PME, il a été procédé à la désignation de 20 entreprises spécialisées dans le nettoyage à l'effet de participer dans des projets en lien avec la protection de l'environnement, et ce, avec l'aval de la wilaya, a-t-on encore indiqué. L'Ansej a contribué, en 2016 à Oran, au financement de 557 PME versées dans plusieurs domaines d'activités économiques dont 315 dans les services, 98 dans l'industrie, 55 dans le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique (BTPH), 10 dans l'agriculture et 12 dans le secteur de la pêche, a-t-on rappelé.

Lydia O./Agences

Guelma

## Prévision d'une hausse dans la production de la tomate industrielle

Une hausse dans la production de la tomate industrielle dans la wilaya de Guelma est prévue pour la saison agricole 2016-2017, à la faveur de l'augmentation de la superficie agricole réservée à ce légume, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). La superficie réservée ainsi à la culture de la tomate industrielle est passée à 4 485 hectares au cours de cette saison agricole contre 4 135 ha pour la saison

2015-2016, a indiqué la chargée de la communication auprès de la DAS, Leïla Hamouche, tandis que l'objectif est d'atteindre une production prévisionnelle de 3,217 millions de quintaux de tomate, rappelant que 2,866 quintaux de ce légume ont été récoltés à la saison agricole précédente. Jusqu'au mois de février dernier, pas moins de 120 millions de plantes de tomate ont été préparées pour la campagne de plantation, selon les statis-

tiques des services agricoles. Les grandes étendues réservées à cette culture se concentrent au niveau des localités de Guelma, Belkheir, Boumahra, Bouchegouf, Beni-Mezline et Djebbalah Khemissi, a encore détaillé M<sup>me</sup> Hamouche. Pour la valorisation de cette filière, les intervenants ont opté pour les plantes hybrides au rendement supérieur notamment les espèces connues localement, Asma, Fahla, Guelma, Farah,

Jinen et Nour, ou encore Albatos, Chahd, Morjan ou encore Thiziri, a-t-elle encore fait savoir. La baisse du niveau des eaux emmagasinées au barrage de Bouhamdane qui alimente le périmètre agricole destiné à l'irrigation des champs de la tomate industrielle, et le déficit en pluviosité enregistré cette saison suscitent les inquiétudes des agriculteurs versés dans cette filière, a-t-on noté.

N. F.

Tlemcen/ Commune de Hennaya

## Attribution de 440 logements publics locatifs en fin de semaine courante

Quelque 440 logements publics locatifs seront attribués en fin de semaine courante dans la commune de Hennaya (Tlemcen), a-t-on appris du cabinet du wali. Ces logements ont été réalisés avec du retard à la banlieue sud de la ville de Hennaya (11 km du chef-lieu de wilaya). Une liste définitive des bénéficiaires a été mise au point par la commission de wilaya chargée des recours après une étude approfondie des dossiers, selon la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de 3 104

logements prêts, a-t-on indiqué, signalant que la wilaya a attribué une grande partie de ce quota depuis le dernier trimestre de l'année dernière dont 500 logements publics locatifs distribués à Sebdu, en plus du logement au village de Sidi Ahmed (daïra de Remchi) de 304 familles qui vivaient dans des habitations vétustes et indécentes, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et la distribution de 1 490 logements à hai «Abdelmoumen-Ben-Ali» (ex-Boudjilida) dans la commune de Tlemcen et de 700 logements

à Maghnia. Il a été procédé, en 2015, à l'attribution de 2 374 logements publics locatifs et de 2 493 promotionnels aidés (LPA) à travers les communes de la wilaya, a-t-on rappelé. La wilaya de Tlemcen a bénéficié de 2 000 logements promotionnels dont 950 en cours de construction au niveau de hai «Imama» et hai «Abdelmoumen-Ben-Ali», a-t-on ajouté. Pour la location-vente, le quota a atteint 5 000 logements dont 2 600 sont en travaux à hai «Yaghmoracen Ben Ziane» (ex-Oujilida) à Tlemcen.

D. H.

## Batna Lancement des travaux de raccordement de 1 413 foyers au réseau de gaz

LES TRAVAUX de raccordement au réseau de gaz naturel de 1 413 foyers de la région enclavée Oum El Touyouur, dans la commune d'El Hassi (63 km de Batna), ont été lancés. Cette opération «est la plus grande extension du réseau de gaz dans l'est du pays», puisqu'elle bénéficiera également aux habitations en cours de réalisation dans cette localité, portant ainsi à 1 500 le nombre total de foyers à raccorder au réseau de gaz, selon les explications fournies sur place au chef de l'exécutif local, Mohammed Salamani. Le responsable du département des techniques du gaz relevant de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE), Redha Meftah, a indiqué que ce projet nécessitera la réalisation d'un réseau d'alimentation de près de 146 km et mobilisera un montant de 346,75 millions de dinars qui sera puisé dans le budget de la wilaya à hauteur de 65%, tandis que le reste sera financé par la SDE-Batna. Dans le but d'accélérer les travaux de raccordement et de livrer ce projet dans les délais impartis (à savoir dans un an et demi), ce chantier a été divisé en cinq lots distincts qui avanceront à la même cadence, a révélé le responsable, soulignant l'importance de cette énergie dans cette région qui se caractérise par la rudesse de son hiver.

R. E.

— Exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental —

## Le Polisario appelle l'UE à l'ouverture de discussions

■ Le Front Polisario appelle la Commission européenne à l'ouverture de discussions pour rendre légale la présence d'acteurs économiques européens au Sahara occidental conformément à l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE), avertissant qu'à défaut, le Front agira avec détermination pour imposer une application intégrale du droit.

Par Lamia O.

« La Commission européenne devrait être cohérente avec la décision de la CJUE et demander le consentement préalable du peuple du Sahara occidental », a écrit le représentant du Front Polisario en Belgique, Jamel Zakari, dans une lettre adressée à la commission agriculture et développement rural au Parlement européen. Il a souligné que le Front Polisario a toujours été favorable au développement économique du Sahara occidental, à condition que les activités économiques soient menées dans le respect du principe de la souveraineté permanente des peuples sur leurs ressources naturelles quand elles sont sous occupation étrangère, «un élément fondamental» du droit à l'autodétermination. Le Front Polisario qui espère parvenir à «une solution acceptable» avec la Commission européenne qui satisfera les intérêts mutuels du peuple sahraoui et de l'Union européenne, réaffirme sa détermination à suivre, au nom du peuple du Sahara occidental, «toutes les voies légales pour assurer la pleine application du



jugement de la CJUE». Détaillant les conséquences de l'arrêt de la CJUE rendu le 21 décembre dernier pour les acteurs économiques européens impliqués, le Front Polisario souligne que les importateurs européens ne peuvent pas bénéficier d'un traitement tarifaire préférentiel pour les produits du Sahara occidental et qu'ils doivent «rembourser la dette douanière» générée par 16 années d'importation frauduleuse de produits originaires du Sahara occidental. La jurisprudence de la CJUE ayant rappelé qu'en aucun cas le Royaume du Maroc ne saurait jouir d'une quelconque souveraineté sur le territoire du Sahara occidental, le Front Polisario estime que l'application de l'arrêt de la CJUE exige

de la Commission européenne et des autorités douanières nationales des Etats membres de «ne plus accepter» les documents et certifications émis par une autorité marocaine concernant de la marchandise provenant du Sahara occidental car «ces documents ne pourraient être reconnus comme valides au regard du droit européen». Les entreprises européennes, étant sujet de droit européen et n'ont donc plus aucun cadre juridique pour rester au Sahara occidental, le Front Polisario appelle l'exécutif européen à rectifier la liste des établissements habilités à exporter du Maroc vers l'UE pour exclure ceux installés au Sahara occidental. Le représentant du peuple sahraoui a exhor-

té la Commission européenne à publier un avis à l'attention des opérateurs économiques européens en vue d'éviter un préjudice supplémentaire au marché de l'UE, de leur assurer la sécurité juridique et garantir la souveraineté permanente du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles. Il a estimé que les autorités douanières nationales des Etats membres doivent procéder à un contrôle à posteriori et recouvrer les droits de douane sur les produits importés illégalement du Sahara occidental. La Commission européenne, a-t-il poursuivi, doit enquêter sur la fraude au budget de l'UE et sur les dommages causés au marché de l'UE par l'importation illégale de produits originaires du Sahara occidental. La récente jurisprudence de la Cour de justice de l'UE (CJUE) exclut définitivement le territoire du Sahara occidental du champ d'application des accords d'association et de libéralisation conclus entre l'UE et le Maroc, et reconnaît «sans aucune ambiguïté» au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination et à la souveraineté permanente sur ses ressources naturelles comme énoncé par la Charte des Nations unies.

### Mauritanie L'ONU réaffirme son soutien face aux défis sécuritaires qui se posent à la région

L'ONU a mis en avant la nécessité d'une coopération régionale dans le cadre du G5-Sahel pour mieux lutter contre les dangers qui guettent la sécurité transfrontalière, et exprimé sa disponibilité à poursuivre son soutien à la Mauritanie face aux défis socio-économiques et pour la réalisation des objectifs du développement durable et la lutte contre l'extrémisme violent. Dans une déclaration à la presse au terme d'une série de rencontres avec de hauts responsables mauritaniens à Nouakchott, l'Envoyé spécial de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas, a indiqué que l'accent avait été mis sur l'importance de la coopération régionale notamment dans le cadre des pays du G5-Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina Faso) pour améliorer la coopération en matière de sécurité des frontières, rappelant la tenue en février du sommet G5-Sahel à Bamako et les importantes décisions prises pour assurer la sécurité et la stabilité dans ces pays. M. Chambas a mis en exergue l'importance d'engager un dialogue direct entre les différentes formations politiques mauritaniennes afin de trouver des solutions permanentes aux défis politiques, sociaux, économiques et sécuritaires dans le pays, soulignant la disponibilité de l'ONU à soutenir la Mauritanie contre les défis socio-économiques et pour atteindre les objectifs du développement durable et la lutte contre l'extrémisme violent. Lors de ses entretiens avec le chef de l'Institution de l'opposition en Mauritanie, El Hacem Mohamed Ali, l'envoyé onusien a affirmé que «l'existence d'une opposition responsable et démocrate est très importante pour l'évolution du processus démocratique», indiquant que l'ONU «va œuvrer à renforcer l'action de l'opposition en soutenant les capacités et les compétences ainsi que les questions d'arbitrage, de sécurité et de développement en Mauritanie». «La démocratie est un gage principal de la démocratie et toute approche ne plaçant pas la démocratie en tête de ses priorités est vouée à l'échec», a expliqué El Hacem Ould Mohamed Ali concernant la démocratie en Mauritanie.

R. M.

### Libye

## L'instabilité constitue la menace «la plus significative» pour les intérêts américains

Le chef du commandement militaire américain en Afrique (Africom), le général Thomas D. Waldhauser, a déclaré que l'instabilité en Libye constituait à court terme «la menace la plus significative» pour les intérêts des Etats-Unis et ses alliés dans le continent. Au cours de son audition jeudi par la commission des services armés du Sénat américain, le général Waldhauser a souligné que «la multiplication des milices et les fractures entre les factions de l'est et de l'ouest ont exacerbé la situation sécuritaire en Libye». La détérioration des conditions sécuritaires en Libye a facilité le mouvement «des combattants étrangers» et risque d'impacter la Tunisie et l'Egypte et la région du Maghreb en général, a-t-il indiqué. Africom qui a mené en janvier ses dernières frappes contre les positions de l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI) à Syrte, «s'emploie à protéger les intérêts américains et à permettre à nos partenaires africains de contenir l'instabilité en Libye et au Sahel», a ajouté Waldhauser au cours de cette audition consacrée aux actions menées par Africom pour protéger les intérêts américains dans le continent. Il a estimé que la stabilité en Libye «est une proposition à long terme qui exige une patience stratégique, alors que le gouvernement d'union nationale (GNA) se forme et se développe». «Nous devons main-

tenir la pression sur Daech et ce, en parallèle avec les efforts menés en Libye pour progresser dans la réconciliation politique», a-t-il dit. «Nous continuons à soutenir l'effort diplomatique et de stabilisation de la Libye (à nous devons également continuer à promouvoir le développement d'une gouvernance efficace et veiller à ce que les droits de tous les Libyens soient respectés», a-t-il déclaré. En outre, «la Chambre des Représentants et l'Armée nationale libyenne doivent jouer un rôle constructif dans la formation d'un gouvernement libyen fonctionnel et unifié», a expliqué le chef d'Africom. Il a relevé que la formation d'un gouvernement libyen unifié demeure «incertaine», du moins «dans un avenir prévisible», en expliquant qu'«une solution sécuritaire structurée» incluant la chambre des représentants de Tobrouk et l'armée nationale libyenne, «est la voie à suivre» pour arriver à cet objectif. Soulignant les difficultés des Etats-Unis à influencer le processus de réconciliation, le chef d'Africom a noté que l'administration américaine doit choisir soigneusement ses partenaires en Libye. «Nous devons soigneusement déterminer quand et avec qui nous allons travailler pour contre Daech afin de ne pas modifier l'équilibre entre les différentes factions libyennes et provoquer l'escalade en Libye», a-t-il soutenu. Waldhauser a indiqué

que les opérations d'Africom en Libye visaient à soutenir l'effort de la coalition internationale contre Daech. L'opération Odyssey Lightning a permis de libérer Syrte mais n'a pas réussi pour autant à éliminer les risques que présente le groupe terroriste Daech, a-t-il enchaîné. Pour lutter contre l'instabilité dans la région, Africom a renforcé sa coopération avec la Tunisie, un allié majeur non membre de l'OTAN, a-t-il ajouté. Les actions de coopération avec Tunis comprennent, entre autres, un appui aux forces spéciales tunisiennes et un renforcement des capacités sécuritaires aux frontières, selon le chef d'Africom. Le commandement américain apporte également un soutien et une assistance aux services de renseignement tunisiens et compte aider la Tunisie à créer une école du renseignement. Dans la région du Sahel, le général Waldhauser a précisé que les Etats-Unis «continuaient à soutenir les opérations de la France contre Al Qaeda au Maghreb islamique (AQMI)» et cherchent à accroître sa coordination avec Paris sur ce dossier. «Nous sommes en quête d'opportunités pour jouer un rôle actif dans la lutte contre AQMI et soutenir une gouvernance inclusive (à) qui est la clé pour la protection de nos intérêts dans la région», a-t-il encore fait savoir.

Halim T./Agences



Irak

# Encerclé à Raqa, l'EI commence à «s'effondrer» à Mossoul

■ Encerclés à Raqa, son fief syrien, les jihadistes du groupe État islamique sont également sur le recul en Irak, dans leur bastion de Mossoul, où ils commenceraient même à «s'effondrer», selon un haut gradé de l'armée irakienne.

Par Ali O.

Les forces spéciales irakiennes ont encore progressé vendredi à Mossoul-Ouest et elles s'approchent de plus en plus de la vieille ville, dernier repaire ou presque des hommes de Daesh en Irak. Dans la partie occidentale de la ville, les forces du contre-terrorisme (CTS) ont ainsi repris les quartiers d'Al-Amil al-Oula et d'Al-Amil al-Thaniyah, selon le Commandement conjoint des opérations, qui coordonne la lutte contre l'EI dans le pays. «L'ennemi s'était battu féroce-ment sur la première ligne de défense», a indiqué à l'AFP le général Maan al-Saadi, haut commandant des CTS, en référence aux premiers quartiers repris par les forces irakiennes depuis le lancement le 19 février de leur offensive pour la recon-

quête de Mossoul-Ouest. Mais l'EI «a perdu de nombreux combats (...), l'ennemi commence à s'effondrer», a-t-il insisté. Alors certes, les jihadistes ont encore envoyé des voitures piégées vendredi, suivant une technique désormais éprouvée pour ralentir la progression des forces irakiennes. «Mais pas autant qu'ils en envoyaient au début de la bataille», a ajouté le général al-Saadi. Autre signe que l'étau se resserre sur l'EI à Mossoul, son chef Abou Bakr al-Baghdadi a «probablement quitté Mossoul avant que Mossoul et Tal Afar (plus à l'ouest) ne soient isolées par les forces irakiennes», selon un responsable américain. Le leader de l'EI avait proclamé en juin 2014 depuis Mossoul un «califat» sur des territoires à cheval entre l'Irak et la Syrie. En novembre dernier, il appelait encore les jihadistes à résister à



l'offensive lancée le 17 octobre par l'armée irakienne sur la deuxième ville du pays. Dans le cadre de cette résistance, «il n'y a vraiment aucun indice prouvant que Daesh ait utilisé l'arme chimique», a affirmé vendredi Mohamed Alhakim, l'ambassadeur irakien auprès des Nations unies, utilisant un acronyme arabe pour désigner le groupe État islamique (EI). Selon le Pentagone, des membres de l'EI auraient développé des armes chimiques rudimentaires, comme de l'agent moutarde, à l'université de Mossoul. La bataille pour Mossoul – dont la partie orientale a été reprise par les forces irakiennes fin janvier – a déplacé plus de 215 000 personnes, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Parmi les centaines de milliers de civils toujours pré-

sents à Mossoul-Ouest, seuls quelque 50 000 ont réussi à fuir et rejoindre des camps de déplacés, précise l'OIM. «On était des boucliers humains pour l'EI», a expliqué Abdel Razak Ahmed, un déplacé de 25 ans. En Syrie voisine, les jihadistes font face à trois forces distinctes, autour de leur fief de Raqa : les troupes turques et leurs alliés rebelles syriens, les forces gouvernementales syriennes appuyées par la Russie, et une alliance arabo-kurde soutenue par les États-Unis. Dans l'est de la province septentrionale d'Alep, vendredi, l'EI était également sous le feu des frappes russes, de l'armée syrienne ainsi que des tirs d'artillerie et perdiait là aussi beaucoup de terrain, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Les raids visaient notamment l'aéroport

militaire d'al-Jarrah, que le régime tente de capturer, a ajouté l'Observatoire, précisant que 26 jihadistes ont été tués par ces frappes au cours des dernières 24 heures. Déclenchée par la répression de manifestations pro-démocratie, la guerre en Syrie, qui a fait plus de 310 000 morts, est devenue très complexe avec l'implication de groupes jihadistes, de forces régionales et de puissances internationales, sur un territoire très morcelé. Vendredi, le président russe Vladimir Poutine et son homologue turc Recep Tayyip Erdogan ont affirmé à Moscou avoir normalisé leurs relations, en prônant le renforcement de leur coopération, notamment «dans la lutte contre les groupes terroristes», a indiqué M. Poutine. «Nous considérons la Turquie comme notre partenaire le plus important», a assuré le chef d'État russe. De son côté, Washington prévoit d'ajouter 400 soldats américains aux 500 déjà présents dans le nord de la Syrie, où ils appuient notamment l'offensive des Forces démocratiques syriennes (FDS, alliance arabo-kurde) contre Raqa. Cette situation déplaît à la Turquie qui s'oppose à ce que la reprise de Raqa soit confiée aux FDS, considérées par Ankara comme un paravent pour les milices kurdes YPG, une organisation «terroriste» selon elle.



## Points chauds

Caricature

Par Fouzia Mahmoudi

Si François Fillon commence, doucement, à reprendre des points dans les sondages, il reste néanmoins loin derrière Marine Le Pen et Emmanuel Macron. Et si il n'est plus besoin pour le parti de droite Les Républicains de répéter son antipathie et son mépris pour le parti d'extrême droite dont la candidate caracole néanmoins dans les sondages, la nouvelle stratégie de droite est surtout d'accentuer les attaques sur le candidat du mouvement En Marche !. Néanmoins, certaines de ces attaques peuvent être moins inspirées que d'autres et la réponse du public peut même se montrer inattendue pour ceux qui ont conçu ces campagnes. Nez crochu, haut-de-forme, costume-cravate, faucille rouge et cigare, la caricature d'Emmanuel Macron a suscité l'émoi. Publiée vendredi à la mi-journée dans une infographie intitulée «La Vérité sur la galaxie Macron» sur le compte Twitter des Républicains, elle a rapidement été retirée par le parti, qui a présenté des excuses. En marche ! a dénoncé un visuel «puissant dans l'imaginaire antisémite». Autour de lui, on peut voir ses soutiens de gauche (Gérard Collomb, Jacques Attali, Robert Hue, Bertrand Delanoë) et François Bayrou. Cette caricature a suscité de nombreux commentaires indignés sur les réseaux sociaux. «L'usage de vocabulaire et de représentations puisant dans l'imaginaire antisémite est extrêmement préoccupant pour la qualité républicaine des débats, mais aussi pour l'état d'esprit qui prévaut dans certains états-majors», a dénoncé le porte-parole d'En Marche !, Benjamin Griveaux. «Conscient que la caricature d'Emmanuel Macron que le compte Twitter des Républicains avait diffusée et retirée sur les réseaux sociaux a pu être mal interprétée, je tiens, au nom de tous Les Républicains, à présenter mes excuses à ceux qui ont pu être blessés ou choqués», a déclaré en soirée le secrétaire général du parti LR, Bernard Accoyer. «Je tiens à rappeler l'engagement total de notre mouvement pour défendre les valeurs de la République», a-t-il ajouté dans un communiqué. Dans un premier temps, le parti LR avait retiré cette caricature d'Emmanuel Macron, la remplaçant dans son infographie par une photo du candidat et l'accompagnant d'un message : «Pour éviter toute polémique inutile, nous retirons notre dernier visuel. En aucune manière, nous n'avons voulu heurter par la caricature». L'on a peine à comprendre comment ce type d'erreur de communication est encore possible et si cette caricature avait au préalable été approuvée par l'équipe de campagne de Fillon qui décidément a du mal à comprendre ce qui choque ou pas les Français. Il est certain cependant que cet épisode sera vite oublié dans les jours à venir, mais la droite en troisième position dans les sondages devrait réfléchir à recentrer son discours sur le fond si elle ne veut pas définitivement finir derrière Le Pen et Macron au soir du premier tour de la présidentielle.

F. M.

Terrorisme

## Les prétendus loups «solitaires» formés par des coaches du net

Les jihadistes dits «loups solitaires» ne sont en fait pas si seuls: ils sont de plus en plus souvent préparés par des «formateurs virtuels», indépendants de la direction du groupe État islamique, mais qui les poussent à signer en son nom des attentats à petite échelle, selon une étude. «Il y a des gens qui prennent l'initiative d'élaborer de nouveaux projets innovants pour propager l'idéologie jihadiste et encourager les attaques», relève Alexander Meleagrou-Hitchens, qui a écrit avec Seamus Hughes cette étude pour le Programme sur l'extrémisme de l'université George Washington. La nouveauté, c'est que ces individus, que les chercheurs appellent des «coachs virtuels», semblent travailler de manière indépendante, en utilisant les réseaux sociaux et les messageries cryptées pour développer des plans d'attentats en dehors de toute hiérarchie, sans être dirigés ou contrôlés par des dirigeants de l'EI, explique M. Meleagrou-

Hitchens à l'AFP. «Nous avons l'impression qu'ils sont livrés largement à eux-mêmes avec leurs propres outils. Ils utilisent leurs propres innovations pour concevoir de nouvelles manières d'attirer des gens et de les encourager à attaquer, et aussi d'élaborer de nouvelles manières d'attaquer l'Occident», ajoute-t-il. Au moins huit projets d'attaques et attaques menées depuis 2014 aux États-Unis sur 38 – soit une sur cinq – ont été fomentés ou perpétrés par des personnes formées par ces «coachs» de l'EI, selon l'étude, publiée dans le journal CTC Sentinel du centre d'anti-terrorisme de l'académie militaire de West Point. Les chercheurs se sont basés sur les éléments de preuve retenus par le gouvernement américain contre les potentiels assaillants ainsi que sur les informations émanant des attentats qui se sont réellement produits. Le projet d'attaque de trois hommes contre une exposition de dessins de Mahomet en mai 2015 à

Garland, au Texas, a semblé de prime abord avoir été fomenté entièrement aux États-Unis et seulement inspiré par le groupe EI. Mais des informations postérieures ont montré qu'un membre de l'EI basé en Syrie, Junaid Hussain, leur avait donné des instructions et avait même choisi leur cible, a relevé l'étude. Le scénario est similaire pour un autre supposé loup «solitaire», Emanuel Lutchman, arrêté pour avoir fomenté un attentat pour la Saint Sylvestre à New York à la fin 2015. M. Lutchman avait été en fait dirigé et sa cible choisie par un militant de l'EI, Abu Saad al-Sudani, qui l'avait persuadé de filmer une vidéo de son acte d'allégeance à l'EI avant de lancer son attaque. Une dizaine de ces coaches virtuels travaillent depuis ces dernières années à partir de Raqa, en Syrie, la capitale de facto de l'EI, en cherchant systématiquement à entrer en contact avec des personnes aux États-Unis qu'ils pensent favorables à la cause jihadiste.





## Brassage musical

# «Cham's», premier opus de Lamia Ait Amara

■ Un brassage musical de différents genres du patrimoine algérien avec des inspirations et des sonorités orientales, méditerranéennes et de musique de chambre, est proposé dans «Cham's», un premier album signé par la chanteuse Lamia Ait Amara.

Par Adéla S.

Ce premier opus de l'artiste, sorti récemment aux éditions «Ostowana», matérialise la rencontre heureuse entre plusieurs univers musicaux, fruit d'un travail de recherche réalisé par Lamia Ait Amara qu'accompagne l'Ensemble Khalil Baba Ahmed, directeur artistique du projet par ailleurs.

Soliste de la musique andalouse, Lamia Ait Amara ouvre son album par un inqleeb «El Kad Alladi Sabani», donnant le ton d'un travail métissé servi par la voix douce et puissante de la chanteuse, et la rencontre de deux groupes de musiciens venus d'horizons différents, le tout fusionnant dans une formation atypique conduite par Khalil Baba Ahmed.

L'album comporte plusieurs pièces revisitées de l'héritage l'andalou : du hawzi, du châabi comme «Ya Rouhi Wa Ya Rihani», «Jadaka El Ghaythou», «Fnit Wach Ma Yssaberni», «Youm El Khemis» où la chanteuse explore avec son orchestre la musique classique algérienne.

A la mandoline, Mansour Brahimi apporte une touche de musique sicilienne à des classiques haouzi, alors qu'au violon



Khalil Baba Ahmed fait voyager l'auditeur entre les sonorités de différents modes andalous rehaussés par la prestation de lmad El Houari au qanoun, la musique de chambre baroque

ou encore le tarab agrémenté par le jeu du duo Halim Guerni et Mokhtar Chouman au ney.

Lamia Ait Amara pousse son travail de recherche jusqu'à introduire des rythmes et sonori-

tés du tango, de la valse musette sur les chansons «Ana Fel Houb» et «Alger Alger» en hommage à Lili Boniche, le célèbre crooner des années 1940-1950.

«Cham's» et ses 15 titres reste

cependant une œuvre résolument tournée vers une vision nouvelle de la musique andalouse, ouverte sur d'autres influences et portée par une instrumentation précise et rigoureuse.

Présenté dans une pochette agrémentée du portrait au fusain de la chanteuse, «Cham's», un des rares albums à être financé en partie par un opérateur économique, se veut également un hommage au travail de l'association éponyme investie dans les arts thérapeutiques.

Une partie des bénéfices des ventes de cet album, en partie illustré par des dessins d'enfants malades, seront de ce fait reversés à l'association Chams.

Lamia Ait Amara avait fait ses classes à l'association «Les rossignoles d'Alger» où elle s'est exercée sur différents instruments, avant de se démarquer par sa voix et rejoindre plus tard l'association «El Inchirah» où elle devient soliste principale. A partir de 2014, la chanteuse entame une carrière en solo, tout en se lançant dans des projets de recherche et de fusion musicale avec Khalil Baba Ahmed, une collaboration qui donnera naissance au spectacle «Traversées andalouses», donné à Alger en février.

A. S./APS

## Skikda

## Samia Saâdi, l'artiste dévouée au théâtre

Débordante d'énergie et accueillante, Samia Saâdi est une des femmes de théâtre de Skikda dont la réputation est établie tant sur les tréteaux de l'antique Rusicada que sur les planches de tout le pays.

Avec son jeu d'actrice accomplie dans les rôles qu'elle a incarnés en solo (monologue) ou avec d'autres artistes, Samia, la cinquantaine bien entamée, cultive toujours cet amour inconditionnel pour le quatrième art.

Animée par une détermination inflexible, conjuguée à une modestie sincère, cette artiste a su surmonter sa lourde maladie en trouvant refuge et confort sur les planches, tantôt en comédienne ou encore en «coach» de jeunes artistes en herbe.

Rencontrée à la maison de la

Culture Mohamed-Serradj, la comédienne, la diction claire et les yeux pétillants, est vite saisie d'enthousiasme quand elle parle de théâtre.

«J'ai fait mes premiers pas dans l'art des planches en 1979, au Centre culturel communal Issat-Idir. J'avais 17 ans à l'époque. La troupe théâtrale était conduite par le défunt Salah Louadi. J'ai beaucoup appris de lui. Il était patient. Je lui dois mes tout premiers rôles sur les planches, et il consolidait sans cesse mes pas», se remémore-t-elle.

Et d'ajouter : «Mon véritable premier rôle fut dans la pièce "Achna oua choufna" au sein de la troupe de théâtre communal qui est devenue par la suite le théâtre régional de Skikda».

Très aimée du public skikdi pour son jeu d'une spontanéité envahissante et sa capacité à forcer le rire, Samia excelle dans les rôles à caractère humoristique. «Hadhi hmounna», «Aoudat errouh» et «Hmam rabbi», des pièces interprétées du temps du théâtre communal, sont les meilleures œuvres où elle a joué, affirme-t-elle, bien que son répertoire inclut beaucoup d'autres pièces à grand succès auprès du public.

«Le théâtre est dans mon âme. C'est l'oxygène que je respire», affirme l'artiste qui confie avoir, durant ces dernières années, tenté à plusieurs reprises, mais toujours en vain, de tirer sa révérence, à cause de la maladie. «J'ai découvert que ma passion pour les planches

m'a aidée à surmonter ma maladie, à ne pas sombrer et garder toujours espoir», lance, convaincue, Samia.

Elle avoue également travailler sur un nouveau monologue intitulée «Saâdia Ben El-azz» qui raconte l'histoire chargée de malheurs d'une veuve de chahid dont les enfants sont tous morts. «Elle sera ma dernière œuvre théâtrale en tant que comédienne. Je voudrais me consacrer à la formation de jeunes amateurs des planches», confie-t-elle.

Abordant sa nouvelle vie de femme de théâtre, Samia affirme vouloir pour se convertir au «coaching» de jeunes artistes dans le cadre des activités de l'association «Noudjoum El Fen» qu'elle préside. «L'association

compte aujourd'hui une vingtaine de membres âgés entre 15 et 20 ans, tous passionnés de théâtre. Je voudrais leur consacrer mon temps et leur transmettre mon expérience», lance-t-elle, le visage éclairé. La femme de théâtre confie aussi qu'elle est certaine qu'elle va beaucoup apprécier son nouveau rôle. «Je voudrais mettre mon expérience et ma passion pour le théâtre au service de jeunes artistes en tant que rédactrice de pièces et metteur en scène. Ce sera une autre étape de ma vie, mais toujours guidée par la même passion», lance cette femme de théâtre, toute émue.

Racim C.

### Agend'art

Palais des raïs, Bastion 23 (Bab El-Oued, Alger)

Jusqu'au 16 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Karim Beladjila.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

R. C.

## Infrastructures culturelles à Constantine

### Création «prochaine» d'un établissement intercommunal pour la gestion

Un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) intercommunal chargé de la gestion des infrastructures culturelles inexploitées à Constantine sera «prochainement» créé, a indiqué le chef de l'exécutif local, Kamel Abbas.

Au cours d'une cérémonie de remise de décisions d'attribution de subventions au profit de 20 EPIC communaux et de wilaya, le wali a fait part, jeudi soir, de la création pro-

chaine d'un Epic intercommunal pour la prise en charge des infrastructures culturelles réalisées dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe» et qui demeurent inexploitées pour diverses raisons en rapport notamment avec leurs statuts.

Dans ce sens, le même responsable a considéré «inconcevable» que des infrastructures culturelles dont la réalisation avait nécessité des budgets «colossaux» soient

«inactives et infructueuses».

Le futur Epic intercommunal devant contribuer à la relance de la vie culturelle et de divertissement à travers les différentes communes de la wilaya, participera également à la préservation de ces lieux par un programme d'animation, mais aussi à travers l'élaboration d'un plan de gestion prenant en considération l'aspect économique, a souligné le même responsable.



# Coup-franc direct

## Les clubs et la relégation

Par Mahfoud M.

**B**eaucoup de clubs de la Ligue I surtout pensent que la relégation en Ligue II est une fatalité et qu'il sera difficile de l'accepter surtout que les supporters exercent une pression terrible sur ces équipes et poussent pour tenter d'éviter la descente car ils ne s'imaginent pas à un palier inférieur. Est-il vrai donc que la relégation est une fin en soi ? Ces clubs doivent savoir que le championnat est tel un examen, si on s'y prépare bien on réussit et donc on assure son maintien, on peut même aller plus loin et arracher un titre, et si on ne s'y prépare bien, on descend. Ce qui est somme toute logique. Au lieu de chercher donc des justifications, ces présidents de clubs doivent reconnaître leur échec et penser comment se ressaisir la saison d'après et réussir une meilleure préparation pour revenir plus fort. On assiste, chaque année, à une bataille sans faille pour la descente et la remontée, alors qu'il aurait mieux valu qu'on joue sans pression, car le plus important est de faire triompher le fair-play et gagner l'estime de l'autre, car le football n'est qu'un sport en fin de compte. Il faudrait chercher ensuite à revenir en force à l'avenir en emmenant ses joueurs à plus de concentration pour éviter les erreurs du passé qui ne doivent pas être répétées. **M. M.**

## Ligue 2 Mobilis (24<sup>e</sup> journée) Le PAC défait, l'USMB stoppé dans le derby de la Mitidja

**L'USM BLIDA** s'est neutralisée (1-1) avec le **WA Boufarik** dans le derby de la Mitidja, disputé vendredi au stade Mustapha Tchaker de Blida, pour le compte de la 24<sup>e</sup> journée de la Ligue 2 Mobilis de football, ayant vu le leader **Paradou AC** tomber pour la troisième fois cette saison, après sa défaite (1-0) chez l'**ASM Oran**. Les choses avaient bien démarré pour l'**USMB**, ayant ouvert le score à la 77<sup>e</sup> par Frioui, mais sa joie a été de courte durée, puisque les Boufarikois ont réussi à arracher l'égalisation par Menkoura, cinq minutes avant le coup de sifflet final. Malgré ce faux pas, les Vert et Blanc restent solidement accrochés à la 2<sup>e</sup> place, avec 38 points, au moment où leur voisin boufarikois se retrouve dans une position de premier club non reléguable, avec seulement deux longueurs d'avance sur la zone rouge. De son côté, le leader paciste a concédé sa troisième défaite de la saison, après sa défaite (1-0) chez l'**ASM Oran**. Une réalisation signée du très expérimenté Abdelmalek Ziaya, à la 41<sup>e</sup> minute, et qui permet au club assémiste de se hisser provisoirement à la 9<sup>e</sup> place, avec 30 points, au moment où le **Paradou** reste solide leader, avec 50 points, tout en ayant un match en retard, qu'il disputera prochainement chez le **MC El Eulma**. Les meilleures affaires de la journée ont été réussies par l'**US Biskra** et le **CA Bordj Bou Arréridj**, restés au contact du peloton de tête

après leurs victoires respectives (1-0) contre le **RC Arbaâ** et (3-1) contre la **JSM Béjaïa**. L'**USMB** a en effet rejoint la **JSMB** à la 3<sup>e</sup> place, ex aequo avec 37 points, au moment où les **Criquets** du **CABBA** se hissent à la 6<sup>e</sup> place, à seulement quatre longueurs du podium. De son côté, le **RC Arbaâ** reste lanterne rouge avec 18 points. L'**Amel Boussaâda** a battu le **MC El Eulma** (1-0) grâce à Brahimi (89), au moment où l'**AS Khroub** s'est neutralisée (1-1) avec le **CRB Ain Fekroun**. Dib avait ouvert le score pour les locaux (75), et c'est Salah-Salah qui a égalisé pour les **Tortues** à la 79<sup>e</sup> minute. Un scénario identique s'est produit à Mascara, où le **GCM local** a commencé par mener (1-0) grâce à Belaroussi (51), avant que Hamidi Cheikh n'égalise pour le **MCS** à la 90'+2. Un résultat qui arrange beaucoup plus les affaires des Saïdis, désormais 8<sup>e</sup> avec 31 points, au moment où le **GCM** reste scotché à la 11<sup>e</sup> place, avec 29 points. Cette 24<sup>e</sup> journée se clôturera samedi, après le déroulement du match **ASO Chlef - JSM Skikda**, prévu à partir de 16h00, au stade **Mohamed Boumezrag**.

### Résultats et classement :

ABS-MCEE	1-0
ASK-CRBAF	1-1
CABBA-JSMB	3-1
USB-RCA	1-0
WAB-USMB	1-1
GCM-MCS	1-1
ASMO -PAC	1-0

	Pts	J
1). <b>Paradou AC</b>	50	23
2). <b>USM Blida</b>	38	24
3). <b>JSM Béjaïa</b>	37	24
--). <b>US Biskra</b>	37	24
5). <b>JSM Skikda</b>	34	23
6). <b>CAB Bou Arréridj</b>	33	24
--). <b>Amel Boussaâda</b>	33	24
8). <b>MC Saïda</b>	31	24
9). <b>ASM Oran</b>	30	24
10). <b>ASO Chlef</b>	29	23
--). <b>GC Mascara</b>	29	24
12). <b>CRB Ain Fekroun</b>	27	24
13). <b>WA Boufarik</b>	26	24
14). <b>AS Khroub</b>	24	24
15). <b>MC El Eulma</b>	23	23
16). <b>RC Arbaâ</b>	18	24

## Coupe de la Confédération (16<sup>es</sup> de finale aller)/ MCA 2- Renaissance 0

# Le Doyen assure

■ Le Mouloudia d'Alger a réussi à l'emporter sur le score de (2/0) lors du match aller de la Coupe de la Confédération africaine disputé avant-hier soir au stade du 5-Juillet d'Alger face à la formation de la RD Congo, le FC Renaissance.



Les Vert et Rouge réussissent l'essentiel

Par Mahfoud M.

**C'**est un résultat probant pour le doyen des clubs algériens qui prend une sérieuse option pour la qualification au prochain tour, à condition de bien gérer le match retour qui sera sans aucun doute difficile. Les Verts et Rouge ont débuté la rencontre timidement et n'ont pas pu arriver à ouvrir la marque malgré la domination qui a été quelque peu bruyante. Il a fallu attendre la deuxième mi-temps et la 56<sup>e</sup> pour voir les Algérois ouvrir la marque par l'intermédiaire de Ououedj et ce, suite à une belle

combinaison avec le meneur de jeu mouloudéen, le jeune Mansouri, marquant dans une situation pourtant difficile, étant donné que l'angle était carrément fermé. Encouragé par cette ouverture du score, les gars de Bab El Oued continueront leur domination et se donneront à fond pour tenter d'inscrire d'autres buts. C'est donc logiquement qu'ils arriveront une seconde fois à secouer les filets adverses à la 81<sup>e</sup> par l'intermédiaire de Bouhena qui profitait d'un centre de la droite pour mettre une tête rageuse. Ce résultat devrait permettre aux Rouge et Vert d'aborder la

manche retour avec plus de sérénité et donc prendre le ticket de la qualification pour le prochain tour qui ne sera pas une sinécure surtout que les Congolais jetteront toutes leurs forces dans la bataille pour tenter de renverser la vapeur. Le MCA, lui, s'est bien ressaisi après un passage à vide en championnat de Ligue I qui lui a valu de vivre une situation difficile. Entraîneur et joueurs sont unanimes à dire que ce succès leur permettra de bien se ressaisir pour les prochaines rencontres qui les attendent, que ce soit en compétition africaine ou nationale. **M. M.**

## Ligue 1 Mobilis (23<sup>e</sup> journée)

# L'ESS l'emporte à Batna et reste leader

**L'**ES Sétif a consolidé sa première place au classement général de la Ligue 1 Mobilis en gagnant (2-0) chez le **CA Batna**, vendredi, en ouverture des matchs de la 23<sup>e</sup> journée, au moment où dans le bas du tableau, le **RC Relizane** s'est provisoirement extirpé de la zone de relégation, en battant le **CS Constantine** (3-0). Aït Ouamar (65) et Amokrane (90'+4) ont assuré la victoire de l'Aigle noir, qui conforte du coup sa première place avec 44 points, soit avec huit longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement, l'**USM Bel-Abbès**, qui accueille le **CR Belouizdad** samedi, en clôture de cette 23<sup>e</sup> journée, au moment où le **CA Batna** rétrograde à une inconfortable position de premier club reléguable, avec 22 unités. A contrario, le **RC Relizane** s'est extirpé de la zone rouge et occu-

pe désormais la place de premier club non reléguable, après sa victoire (3-0) contre le **CS Constantine**, qui de son côté reste scotché à la 11<sup>e</sup> place, avec 24 unités. Derrag (25'), Benayad sur penalty à la 49<sup>e</sup>, et Mekkaoui d'un superbe tir à la 90'+3 sont les artisans du précieux succès du **RCR** dans ce match, où les Sanafir n'ont été que l'ombre d'eux-mêmes. A l'instar du **CA Batna**, qui s'est retrouvé dans une position de premier club reléguable suite à sa défaite à domicile contre l'**ES Sétif**, l'**Olympique** de Médéa a fait une mauvaise affaire en concédant le nul à domicile (1-1) face au **DRB Tadjenanet**. Les choses avaient pourtant bien démarré pour les protégés du coach Sid Ahmed Slimani, ayant ouvert le score par Boukhenchouch (39') avant de concéder l'égalisation de Meftahi à seulement deux minutes du

coup de sifflet final. Un semi échec à domicile, qui maintient l'**OM** à la 8<sup>e</sup> place du classement général avec 30 points, alors qu'une victoire l'aurait directement propulsé à la 5<sup>e</sup> place, ex-aequo avec le **NA Hussein Dey** (32 pts). Ce résultat arrange beaucoup plus les affaires du **DRBT**, qui se retrouve hors de la zone rouge, avec une longueur d'avance sur le premier club non reléguable, le **RC Relizane**. Les autres matchs de cette 23<sup>e</sup> journée : **USM Bel-Abbès - CR Belouizdad**, **NA Hussein Dey - MC Oran** et **USM El Harach - JS Saoura** se joueront samedi, au moment où les chocs **JS Kabylie - USM Alger** et **MC Alger - MO Béjaïa** ont été reportés à une date ultérieure, en raison de la participation des Rouge et Noir à la Ligue des champions et du Doyen et les Canaris à la Coupe de la Confédération.

## Coupe d'Algérie de football 2017

# Kerbadj annonce que la finale ne se jouera pas le 1<sup>er</sup> mai

**L'**e président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a écarté vendredi la programmation de la finale de la Coupe d'Algérie seniors le 1<sup>er</sup> mai prochain, comme ce fut le cas lors des dernières années. «J'écarte l'idée de programmer la finale cette saison le 1<sup>er</sup> mai d'autant

que trois jours plus tard, il y aura le déroulement des élections législatives. Il ne faut pas oublier également que la programmation de la finale est du ressort exclusif de la Présidence de la République. Nous allons probablement proposer une autre date pour le déroulement de la finale», a indiqué le premier responsable

de la LFP. La 53<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Algérie est au stade des quarts de finale programmés les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril prochains. Le tenant du trophée le **MC Alger** est toujours en course pour défendre son titre, où il rencontrera la **JS Kabylie** au prochain tour.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Abdelmadjid Tebboune :

## Début aujourd'hui de l'opération d'octroi des licences d'importation

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, a fait état, hier à Alger, du lancement graduel à partir d'aujourd'hui de l'opération d'octroi des licences d'importation des différents produits soumis aux quotas. L'octroi des licences d'importation débutera aujourd'hui (dimanche) pour se poursuivre graduellement et concernera les différents produits soumis au régime des quotas, a déclaré le ministre qui assistait à la dernière opération de «coulage de béton» au minaret de la grande Mosquée d'Alger. A cette occasion, le ministre a réaffirmé que le gouvernement n'a pas interdit et ne compte pas interdire l'importation, ni de produits essentiels ni de luxe, il faut juste, a-t-il dit, définir les besoins pour mettre un terme au gaspillage. M. Tebboune a mis l'accent, dans ce sens, sur l'importance de la transparence et sur le respect de la loi par l'ensemble des opérateurs et intervenants dans le domaine du commerce extérieur. Il a ajouté que le ministère du Commerce a transmis aux services du Premier ministre pour publication au *Journal officiel* un premier cahier des charges précisant les nouvelles mesures en matière d'importation. Estimant «insensé de continuer à importer de la mayonnaise, de la moutarde et le ketchup pour une facture annuelle de près de 200 millions de dollars ainsi que des voitures ferrailles» qui ne répondent à aucune spécification, M. Tebboune a indiqué que de «tels montants devraient être consacrés aux priorités du développement, notamment la construction de logements, d'écoles ou de centres de santé». Concernant le lancement dès aujourd'hui des licences d'importation, le ministre a précisé que le quota d'importation de la banane a été fixé à 90 000 tonnes pour le premier semestre de l'année en cours. «Nous octroierons dès le début de cette semaine des licences d'importation d'un contingent quantitatif de 90 000 tonnes de banane pour le premier semestre et s'il y a lieu d'augmenter ce volume nous le ferons par ponction sur le quota du deuxième semestre», a déclaré M. Tebboune. Affirmant que l'Etat encouragera les importateurs qui disposent de moyens nécessaires de stockage et de froid car il créera des postes de travail, M. Tebboune a indiqué que nombreux sont ces exportateurs et l'Etat ne les empêchent pas d'importer à la

seule condition de respecter le cahier des charges et les quotas fixés. «Nous ne pouvons pas mettre ces importateurs, réguliers et qualifiés, sur un pied d'égalité que les importateurs opportunistes qui importent des containers de bananes pour les commercialiser au niveau des ports avant même le déchargement», a ajouté le ministre. La régulation de l'importation, supervisée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a pour but essentiel de mettre fin à l'anarchie caractérisant ce secteur et qui est à l'origine d'une véritable hémorragie pour l'économie nationale, a soutenu le ministre qui a affirmé que les mesures prises visent à protéger le produit national et les producteurs locaux. Il a rappelé, à ce propos, les grandes quantités de produits électroménagers «non conformes» et qui «menacent la santé publique, causant dans de nombreux cas des décès». Pour ce faire, le nouveau cahier des charges a fixé de nouvelles normes et exige à ce que tous les produits soumis à l'importation soient conformes aux standards européens, a encore affirmé le ministre. «Les climatiseurs importés consomment trois fois plus d'énergie», a-t-il dit, ajoutant qu'avec de tels produits la demande est si forte qu'il est difficile de la satisfaire. Les mesures réglementaires sont à même de permettre d'assainir le secteur des pseudo-importateurs, qui ne sont pas du métier et dont le seul souci est le gain rapide, aux dépens de la santé publique, a encore ajouté M. Tebboune. Par ailleurs, et concernant la spéculation sur les prix des produits alimentaires à large consommation, tels que la pomme de terre, le ministre a rappelé la dernière opération de lutte contre ce fléau enregistrée au niveau de la wilaya de Ain Defla, où quelque 21 000 tonnes de ce légume ont été saisies. Ce stockage faisait partie du plan d'un réseau spécialisé dans le monopole et la spéculation qui sont derrière la flambée des prix, qui ont atteint les 120 DA/kg dans certains marchés, a-t-il précisé. A ce propos, M. Tebboune a estimé que le prix réel de la pomme de terre, dont la production est en abondance, est de 45 DA, mais les spéculateurs sont nombreux et c'est la cause de la hausse frénétique des prix. «L'Etat sévira contre tous ceux qui portent atteinte aux besoins essentiels de consommation du citoyen», averti le ministre.

Lamine N.

## campagne de vaccination dans les écoles sème la panique



Loumis

Djalou@hotmail.com

### Contrebande

## Quatre contrebandiers arrêtés dans l'extrême sud du pays

■ Quatre contrebandiers ont été arrêtés et quatorze tonnes de denrées alimentaires ainsi que des produits et des outils de détonation saisis, vendredi dans l'extrême sud du pays, par des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

«D

ans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 10 mars 2017 à Bordj Badji Mokhtar, Tamanrasset et In Guezzam, quatre contrebandiers et ont saisi trois véhicules tout-terrain, un camion, quatorze tonnes de denrées alimentaires, 3.800 litres d'huile de table, deux marteaux piqueurs, une motocyclette, un téléphone satellitaire,

des produits et des outils de détonation», précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, «76 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été appréhendés» par des détachements de l'ANP, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières, dans des opérations distinctes menées à Tlemcen, Aïn-Témouchent, Biskra, Ghardaïa, Bordj Badji Mokhtar, Tamanrasset et In Guezzam. A Oran, des éléments de la Gendarmerie nationale et

S. O./APS

### Musique

## Mort à Paris du chanteur engagé chilien Angel Parra

LE CHANTEUR et guitariste chilien Angel Parra, figure de la diaspora de ce pays, est mort hier à Paris à l'âge de 73 ans des suites d'un cancer, a annoncé l'ambassadeur du Chili en France, Marcia Covarrubias, à des médias. Angel Parra était «un être engagé, solidaire, entier, une personnalité charismatique et généreuse qui a combattu courageusement un cancer pendant presque trois ans», a déclaré l'ambassadeur. Né en 1943, à Valparaiso, le musicien était le fils de Violeta Parra (1917-1967), immense chanteuse latino-américaine qui a remis à l'honneur la musique traditionnelle et populaire chilienne et a vécu longtemps à Paris. Sa mère «a été le lien avec la France», a dit l'ambassadeur, en soulignant que le musée de l'Homme célèbre cette année à Paris le centenaire de la naissance de Violeta Parra avec une série de conférences et expositions. Angel Parra avait très vite partagé la scène avec sa mère comme musicien et créateur. En 1965, il avait créé avec sa sœur Isabel «La Peña de Los Parra», lieu de la chanson populaire chilienne. En 2013, il avait sorti un disque «Venceremos», en hommage à Salvador Allende. Il est l'auteur du roman «Mains sur la nuque» (2007) dans lequel il évoque le coup d'Etat de Pinochet. En 2006, il avait sorti un CD où il interprétait les chansons de sa mère Violeta Parra et un livre sur l'histoire de celle-ci.



K. L.